BOURSE AUX INITIATIVES ET PROJETS ETUDIANTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BEAUVAISIS

La CAB propose une bourse pour les initiatives et projets des étudiants, ceux-ci doivent :

être inscrits en enseignement supérieur à Beauvais et disposer d'une carte d'étudiant valide
respecter une ou plusieurs des 5 thématiques citées ci-dessous
répondre en tant que personnes physiques ou rattachées à une association étudiante

Le projet présenté, avant le 30 septembre 2022, doit s'inscrire dans l'un des domaines suivants :

entreprenariat étudiant
marketing territorial
économie sociale et solidaire

La bourse ne pourra excéder 50 % du total du budget de l'action, elle sera effectuée en 2 fois :

70 % versés à la notification de la subvention
30 % après l'action sur présenation du bilan

Le dossier est à télécharger sur le site ou demander par mail à http://s.hardiville@beauvaisis.fr
Pour tout renseignement :
https://www.beauvaisis.fr/actualites/actualites-du-beauvaisis/bipe-bourse-initiatives-projets-etudiants-2022.html

Communauté d'agglomération du Beauvaisis:
48 rue Desgroux
Direction du Développement – Service Enseignement Supérieur
60000 - Beauvais
http://www.beauvaisis.fr/